



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question écrite n° 120458

Texte de la question

M. Jacques Pélissard appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les risques liés à l'échinococcose alvéolaire et l'importance de l'information à réaliser afin de les prévenir. Un certain nombre d'animaux sont susceptibles d'être vecteurs d'une terrible zoonose : l'échinococcose alvéolaire, dont les vecteurs sont essentiellement des renards, des chiens, des chats en tant qu'hôtes définitifs, mais aussi d'autres animaux, tels les rongeurs, comme hôtes intermédiaires. L'homme peut aussi contracter cette maladie qui affecte le foie et n'est pas susceptible d'être soignée. Outre les cas où des décès ont été constatés, cette affection entraîne toujours des conséquences très lourdes sur la vie des personnes atteintes. Cela peut aller jusqu'à l'ablation d'une partie du foie, nécessiter parfois une transplantation et cela implique toujours un traitement antiparasitaire à vie. Or cette maladie est aussi peu connue de nos concitoyens qu'elle est facile à contracter par manipulation d'animaux atteints et ingestion de baies, fruits, plantes, d'eau souillée notamment. C'est pourquoi il souhaiterait qu'il précise les mesures déjà mises en oeuvre et celles envisagées pour sensibiliser davantage nos concitoyens aux risques et précautions à prendre afin de limiter les risques liés à l'échinococcose.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Pélissard](#)

Circonscription : Jura (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120458

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2007, page 2587